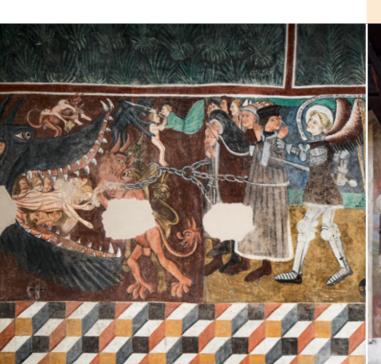
MARSEILLER (Verrayes)

Chapelle Saint-Michel

La chapelle, consacrée en 1441, fut commandée par le notaire Jean Saluard. Giacomino d'Ivrea est l'auteur des décorations, peintre en vogue à l'époque, dont la présence est documentée à partir de 1427 jusqu'après la moitié du siècle en Vallée d'Aoste, dans le Canavais, dans la vallée du fleuve Bormida et en Haute-Savoie. La signature de l'artiste apparait dans une inscription au-dessus dela porte à l'intérieur de la chapelle. Le Jugement dernier sur la paroi face à l'entrée met en relief la figure du patron de la chapelle, saint Michel, en train de peser les âmes, ainsi que celle d'un autre archange, Raphaël, en guerrier, qui pousse les damnés vers leur triste destin. Les pécheurs, escortés et enchainés par des démons, finissent dans la bouche de l'Enfer, représenté sous la forme d'un loup féroce aux mâchoires grandes ouvertes.



CHEZ-CUIGNON (Fénis)

Chapelle du Saint-Suaire

La chapelle fut construite en 1758 et décorée l'année suivante par Giacomo Gnifeta, membre d'une famille de peintres de la Valsesia (Piémont) actifs en Vallée d'Aoste pendant un siècle à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle. Selon la distribution coutumière, le Paradis occupe le point culminant de la composition avec Le Christ Juge et les intercesseurs, la Vierge et saint Jean Baptiste au centre du dessin. Sous la fenêtre se découpent les figures de l'archange saint Michel en guerrier avec sa lance qui transperce le démon et la balance pour peser les âmes, ainsi que deux anges qui poussent les damnés vers les peines infernales. La zone inférieure est occupée, à gauche, par le Purgatoire et à droite par l'Enfer où les damnés se débattent dans les flammes.

CHARVAZ (La Salle)

Chapelle de Saint Léonard et Saint Grat

Le Jugement dernier qui occupe la façade, malheureusement fort repeint, remonte probablement aux premières années du XVIIIe siècle, lorsque la chapelle fit l'objet d'une campagne de restauration. Le peintre inconnu s'est inspiré d'un modèle graphique du début XVIIe siècle, le panneau central des *Icones operum Misericordiae* quae ad corpus pertinent. La gravure, réalisée au burin à partir d'un dessin de David Custos, peintre flamand émigré en Allemagne, fut imprimée à Venise par Marco Sadeler entre 1624 et 1629. Suivant le schéma traditionnel, la scène est partagée en trois zones : le Paradis en haut, les anges soufflant dans les trompettes au centre et, en bas, la résurrection des morts à gauche et l'Enfer à droite.



LA SALLE (Place Giovanni XXIII)

Fresque de la Bonne Mort

Le panneau peint sur la façade d'une maison privée est un rare témoignage de la fin du XVe siècle d'une iconographie très répandue au Moyen-Âge dans toute l'Europe : le *Jugement* particulier, à savoir celui auquel est soumise l'âme de chaque individu au moment de sa mort. La scène exhorte au repentir pour une « bonne mort » en soulignant le rôle de la Vierge comme avocate du genre humain. Le mourant obtient le pardon de ses péchés grâce à une hiérarchie d'intercessions qui passe de la Madone à Jésus jusqu'à Dieu le Père. Dans cette représentation sacrée, le diable intervient également dans le rôle de l'accusation, l'ange dans celui de la défense tandis que Madeleine témoigne de la possibilité de la conversion et de la réparation des péchés.



PARCOURS APOCALYPTIQUES EN VALLÉE D'AOSTE



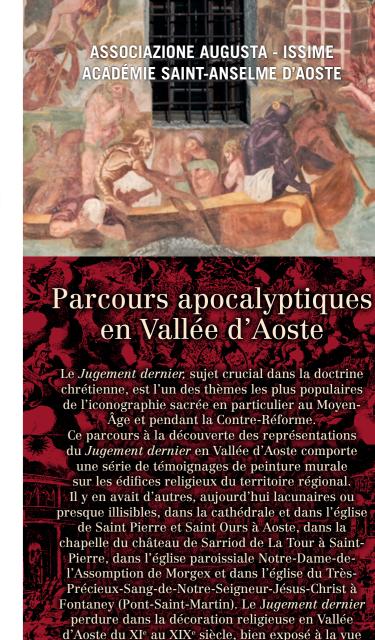


https://www.academiestanselme.eu/it/ academiestanselme@gmail.com Instagram @academie_saintanselme Facebook Académie Saint-Anselme



https://augustaissime.it/ info@augustaissime.it

PROJET GRAPHIQUE ET IMPRESSION: TIPOGRAFIA VALDOSTANA, AOSTA TRADUCTION EN FRANÇAIS : BARBARA WAHL



sur les façades ou à l'intérieur des édifices, comme sévère avertissement aux fidèles. Il a été sujet aux changements de goûts et de styles mais toujours fidèle à une tradition iconographique très ancienne. qui nous vient de l'Evangile selon Matthieu

et de l'Apocalypse de Saint Jean.

Église paroissiale Saint-Jacques

Le Jugement dernier le plus imposant présent en Vallée d'Aoste fut réalisé en 1698, au terme de la restauration de l'église par Paul-François Biondi, peintre et portraitiste genevois résidant à Aoste. Il y réplique la gravure monumentale, composée de neuf estampes, de Pieter de Jode l'Ancien, publiée à Anvers en 1615. Cette gravure arrive à son tour du tableau de Jean Cousin le Jeune peint pour le Couvent des Minimes de Vincennes en 1575 environ et conservé actuellement au Louvre. La fresque illustre avec une grande profusion de détails le Paradis en haut, la chute de Babylone dans la zone centrale, en bas, à gauche, le Purgatoire et la Résurrection des morts et, à droite, l'Enfer.

PERLOZ

Église paroissiale du Très-Saint Sauveur

Le peintre Benardino Fererio, natif de la Vallée de l'Ossola (Piémont), est chargé le 18 octobre 1876 de peindre le Jugement dernier sur la façade de l'église, restaurée entre 1616 et 1620. Le contrat précise qu'il devra y avoir, « comme à Issime », le Paradis, le Purgatoire et l'Enfer. Le modèle utilisé pour cette fresque est la grande estampe au burin en huit feuilles, réalisée en 1606 par l'artiste français Philippe Thomassin, graveur actif à Rome parmi les plus connus entre le XVIe et le XVIIe siècle. L'iconographie est très simplifiée par rapport au modèle mais elle conserve la centralité de la figure de saint François avec la Croix de la Passion le destinataire de l'œuvre de Thomassin, le cardinal romain Pompeo Arrigoni, était en effet protecteur de l'ordre des Frères mineurs.

VOLLON (Brusson)

Chapelle Saint-Panthaléon

L'époque de la fondation de la chapelle, reconstruite lors de la première moitié du XVIII^e siècle, est inconnue. La facade en est décorée d'une vive représentation du Paradis ; en position centrale les trois personnes de la Sainte Trinité assises au milieu des nuages. À leurs pieds, agenouillés, la Vierge accompagnée de son époux saint Joseph, à gauche, et de sainte Elisabeth à droite, en compagnie de son fils saint Jean Baptiste. La référence au Jugement dernier est présente dans la figure centrale de saint Michel avec son épée flamboyante et la balance servant à peser les âmes. Du point de vue stylistique, la fresque est proche de la manière de Giacomo Gnifeta le Jeune, auteur du *Jugement* sur la façade de la chapelle de Chez-Cuignon (Fénis).

LIGNOD (Ayas-Champoluc)

Chapelle Saint-Jean-Baptiste

de son siècle.

mais l'édifice actuel remonte à la campagne de restauration de la seconde moitié du XVIIIº siècle. Le Jugement dernier vivement coloré de la façade, de 1875, porte la signature de Franz Curta (1827-1881), descendant d'une célèbre famille de peintres de Gressoney.

La partie supérieure est consacrée au Paradis, peuplée de figures de saints, de membres du clergé, d'un guerrier et de gens du peuple. La partie inférieure représente, à gauche la résurrection des morts et le Purgatoire, à droite la caverne de l'Enfer. Le peintre s'est inspiré en partie du Jugement de Michel-Ange, en adoucissant toutefois les physionomies selon le goût

Les origines de la chapelle sont très anciennes

TROMEN (Saint-Vincent)

Chapelle Notre-Dame-des-Neiges

La chapelle se dresse sur les rives du torrent Grand-Valey dont les eaux débordaient après de fortes pluies, constituant une menace pour les habitants de la zone.

Créée suite à un vœu de la population à la fin du XVIº siècle, elle fut restaurée en 1747.

C'est à cette époque également que remonte probablement le *Jugement dernier* qui décore la façade, parvenu à nos jours largement repeint et lacunaire dans sa partie inférieure.

Le concert des anges, jouant leurs instruments pour célébrer la gloire du Paradis, est le sujet principal de la fresque plongée dans l'aveuglante lumière divine.

USSIN (Valtournenche)

Chapelle Saint-Michel

Située à la limite méridionale de la paroisse, la chapelle d'Ussin est consacrée à l'archange guerrier, le protecteur par excellence; elle existait déjà en 1630 et était la destination d'une procession. La date de 1751 gravée dans la poutre faîtière indique probablement l'année de restauration.

Le Jugement dernier actuel n'est qu'une partie de celui qui devait occuper toute la surface de la façade et qui peut être rapproché de la petite fresque sur la proche maison de Bioley datant de 1836. Seule une partie du Paradis de la composition originale a été conservée dans la zone supérieure, avec les anges qui soufflent dans les trompettes et les saints Anselme, Jean l'Evangéliste, Pierre et Joseph, ainsi que le Purgatoire.













